

Parti socialiste du Valais romand
Rue de Conthey 2
1950 Sion
info@psvr.ch

Chancellerie d'État
Hôtel de Police
Av. De France 71
1951 Sion

Sion, le 25 juin 2024

Consultation relative à la révision totale de la Loi réglant l'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LALFAIE) - Prise de position du Parti socialiste du Valais romand (PSVr)

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

Le Parti socialiste du Valais romand a étudié l'avant-projet de la révision totale de la LALFAIE avec beaucoup d'attention et nous vous soumettons notre prise de position.

1. Refus de l'extension du périmètre LALFAIE à l'ensemble du Valais

Nous refusons l'extension de l'application de la LALFAIE à l'ensemble du Valais. Une telle mesure risque fortement d'aggraver la pression sur le marché immobilier cantonal, ce qui risque d'entraîner une augmentation significative des prix des logements sur des régions aujourd'hui préservées. Il est impératif de définir le périmètre de manière positive (le principe c'est l'interdiction, les communes peuvent y déroger). De plus, nous proposons que les communes autorisant la vente d'immeubles à des étrangers soient tenues de prévoir une base réglementaire communale, similaire à ce qui est en vigueur dans les Grisons.

2. Refus de la suppression du délai de revente pour les promoteurs suisses

Nous nous opposons à la suppression du délai de revente pour les promoteurs suisses. Cette suppression serait contraire aux bonnes pratiques de lutte contre la spéculation sur le marché du logement, en favorisant des dynamiques spéculatives qui nuisent à la stabilité et à l'accessibilité du marché immobilier pour la population locale.

3. Nécessité de lutter contre le blanchiment d'argent

Il est crucial d'intégrer des mesures de contrôle pour lutter contre le blanchiment d'argent dans le cadre des transactions immobilières. Nous recommandons de s'appuyer sur les dispositions de la loi fédérale sur le blanchiment d'argent et de s'inspirer du rapport de *Transparency International*¹. À cet effet, nous proposons d'ajouter un article de loi spécifiques visant à renforcer les mécanismes de transparence et de traçabilité des transactions immobilières impliquant des personnes étrangères.

¹ https://transparency.ch/wp-content/uploads/2017/10/Bericht_Immobilien_Geldwaescherei_f.pdf

Article x : Contrôle et transparence des transactions immobilières

- 1. Toute transaction immobilière impliquant des personnes à l'étranger doit faire l'objet d'un rapport détaillé soumis aux autorités compétentes.*
- 2. Les transactions doivent être vérifiées pour s'assurer de la provenance des fonds, conformément aux standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent.*

En conclusion, le Parti socialiste du Valais romand **refuse la modification proposée de la LALFAIE telle que présentée**. Nous insistons sur la nécessité de maintenir le périmètre actuel de la LFAIE, de conserver le délai de revente pour les promoteurs suisses et de renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur immobilier.

En vous remerciant d'avance pour la prise en compte de nos positions et en vous priant d'agréez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Florian Chappot
Membre de la commission politique du PSVr

